

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 4

Nachruf: Vetter, William F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Aménagement sportif et locaux du feu «Aux Entrepôts», Yverdon-les-Bains — Concours d'idées

Ouverture

La Municipalité d'Yverdon, par son Service des bâtiments et de l'urbanisme, ouvre un concours d'idées au sens de l'article 5 du règlement SIA 152 en vue de l'étude d'une salle pour sociétés, de deux salles de gymnastique et de locaux pour le service du feu.

Participation

Le concours est ouvert à tous les architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois établis, domiciliés ou originaires de la commune d'Yverdon-les-Bains. Les architectes suivants ont également été invités à participer au concours: MM. Christian Eicher, Bussigny; Yvan Kolecek, Lausanne; Jacques Longchamp et René Froidevaux, Lausanne; Eric Musy et Paul Valotton, Lausanne; Pierre Grand, Lausanne, et Jean-Pierre Merz, Lausanne. Si un mandat d'étude est attribué à l'un des architectes invités, le lauréat devra s'associer avec un architecte établi ou domicilié à Yverdon-les-Bains.

Jury

Le jury se compose de M. André Perret, syndic, président, et M^{me} Christiane Vincent, directrice du théâtre; MM. Roland Mayor, président des sociétés locales; Gilles Barbey, arch. SIA-FAS; Jean Kyburz, arch. SIA-FAS; Frank Dolci, arch. SIA-FUS et Jean-Daniel Urech, urbaniste SIA-FUS.

Prix

Le jury dispose d'un montant de 55 000 francs pour l'attribution de six à sept prix ainsi que de 10 000 francs pour deux à trois achats éventuels.

Délais

Inscription: du 2 au 28 février 1987, Service des bâtiments, Hôtel de Ville, Yverdon-les-Bains (8 à 11 h. 30; 14 à 16 h. 30).

Retrait des maquettes: dès le 24 février (même adresse).

Questions: jusqu'au 27 mars 1987, par écrit, sous forme anonyme, au jury, Greffe municipal, Hôtel de Ville, 1400 Yverdon-les-Bains.

Remise ou envoi des projets: 27 mai 1987 à 16 heures au plus tard (même adresse).

Remise ou envoi des maquettes: 12 juin 1987 à 16 heures au plus tard (même adresse).

Lettre ouverte

Sortir de l'impasse nucléaire

Ingénieurs et architectes suisses
N° 26 du 18 décembre 1986

Monsieur le Rédacteur,

A propos de la lettre ouverte de M. Pierre Lehmann, vous suggérez une prise de position de la part des lecteurs. Je me propose de commenter cette lettre paragraphe par paragraphe.

1. Rappel

Que l'énergie nucléaire constitue un danger permanent, personne ne le nie. Mais la contrepartie est de pouvoir produire de l'énergie, et pas nécessairement en *gaspiller*, comme P. Lehmann l'imagine.

L'énergie nucléaire n'est pas renouvelable, selon P. Lehmann. Bien sûr! Mais le pétrole non plus ne l'est pas. Et ce n'est pas ce qui va retenir le citoyen moyen de rouler en voiture ou de prendre l'avion, donc pas non plus de recourir à l'énergie nucléaire.

L'énergie nucléaire cause des nuisances qui empoisonnent la biosphère, dit P. Lehmann. Toutes les activités humaines le font, à des degrés divers. Je ne suis pas sûr que l'énergie nucléaire le fasse plus qu'une autre.

Le droit à l'erreur est quasiment exclu, selon P. Lehmann. C'est vrai, et c'est même un des reproches les plus fondés qu'on puisse faire à l'énergie nucléaire.

Plus loin, votre correspondant relève que 20% de l'énergie électrique environ est d'origine nucléaire en Suisse et qu'environ

20% de notre énergie est exportée. Je ne sais pas si ces chiffres sont exacts. Mais même s'ils le sont, je m'étonne que P. Lehmann relie deux chiffres qui ne peuvent pas l'être. Tout le monde sait ou devrait savoir que la consommation de courant est très élevée à 7 h du matin, à midi et à 6-7 h du soir. Entre-temps, elle est bien plus faible. Toutefois, une centrale thermique — nucléaire ou non — ne peut pas fournir du courant à 7 h, être arrêtée de 9 à 11 h, reprendre à midi, etc. On devrait plutôt être bien content qu'il soit possible d'utiliser le surplus de courant produit durant les heures creuses, quitte à l'exporter. Il n'y a pas là de gaspillage: c'est plutôt l'inverse qui en serait.

2. L'accident majeur

A ce sujet, il est vrai que l'accident serait une catastrophe épouvantable, qui condamnerait un vaste territoire pendant de longues années. Mais je m'étonne qu'un scientifique comme P. Lehmann tienne de pareils propos sur l'estimation des risques, en affirmant que l'estimation de leur probabilité est un exercice vide de sens. Que cet exercice soit difficile, soit, mais vide de sens, non!

Je ne me prononcerai pas sur Richard E. Webb, je ne le connais pas.

3. Le problème des faibles doses

P. Lehmann a raison quand il relève qu'on ne sait pas quantifier les effets des faibles doses; mais

quand il dit que c'est «parce qu'on ne connaît pas les mécanismes par lesquels elles pourraient détruire ou modifier des cellules vivantes», il se trompe. Ou plutôt, il n'en sait rien. Les mécanismes d'interaction radiation-matière sont bien connus et étudiés depuis des dizaines d'années par des milliers de chercheurs. On les étudie dans toutes les universités du monde.

Mais hélas, pour de petites doses, on n'observe tout simplement rien dans les cellules vivantes. Rien de positif, mais rien de négatif non plus. Donc pas de destruction, comme le suppose P. Lehmann. C'est un peu comme l'effet de la lumière sur la peau. Un excès cause une insolation, mais personne ne songe à se protéger des lampes de poche par crainte d'un coup de soleil!

On en est réduit, comme le mentionne P. Lehmann, à des études épidémiologiques, c'est vrai. De nombreuses études ont été menées pour examiner la santé des populations vivant dans des régions très radioactives, en Chine, aux Indes, au Brésil. J'ai écouté à ce sujet la conférence donnée à Lausanne en 1985 par M^{me} Rosalyn Yalow, Prix Nobel et spécialiste de ces questions, qui a étudié aussi le cas des radiologues, des populations spécialement touchées par les retombées radioactives et des malades traités par des substances radioactives. Parmi tous ces échantillons de populations, on n'a jamais décelé de maladies, ni cancer, ni anomalie sanguine, motrice ou nerveuse, qu'elles soient congénitales, héréditaires ou non. Rien: aucun effet.

Plus loin, P. Lehmann parle d'un effet de concentration de la radioactivité qui existe, qui est connu, mais qui est rigoureusement le même avec la radioactivité naturelle ou artificielle.

Ensuite, P. Lehmann affirme que l'énergie nucléaire libère du carbone-14 pouvant être accumulé dans l'organisme et que cet atome, au moment où il se désintègre, brisera la molécule où il se trouve. Il a raison. Mais le même phénomène se produit de toute éternité dans tous les organismes vivants du monde, puisque le C-14 est un isotope naturel. Qu'il soit d'origine naturelle ou artificielle, le carbone-14 produira le même effet. Il ne faut donc pas dire que «ce mécanisme est tout différent de la simple irradiation à laquelle nous soumet la radioactivité naturelle».

P. Lehmann écrit ensuite. «On voit donc que l'officialité se permet des propos lénifiants sans même connaître de manière précise les dangers des faibles doses.» De quelle officialité il s'agit, je l'ignore, mais enfin, on ne peut tout de même pas voir un danger là où rien ne permet de penser qu'il y en a un. On pourrait soutenir exactement le contraire de ce que dit P. Lehmann et écrire: «On voit donc que l'officialité se permet des propos agressifs sans même connaître de manière précise les avantages des faibles doses!» Je m'empresse de dire que cette

dernière affirmation n'a aucun fondement, pas plus que celle de P. Lehmann, d'ailleurs. Les faibles doses sont comme les extraterrestres: on ignore aujourd'hui s'ils sont malfaisants ou bienfaisants. Mais il ne faut pas accuser quiconque de cacher qu'ils pourraient être malfaisants!

J'aimerais mentionner pour conclure que je ne fais partie d'aucun lobby pro- ou antinucléaire, pro- ou antiélectricité, vu que je ne suis qu'un maître secondaire que ces problèmes intéressent sur le plan scientifique.

Maurice Cosandey,
Tolochenaz

Nécrologie

William F. Vetter, architecte, 1903-1986

Pour rendre hommage à ce collègue récemment disparu, nul n'est mieux qualifié que l'ancien architecte cantonal Jean-Pierre Vouga; nous repreneons, avec son accord, les lignes publiées dans le quotidien «24 Heures».

La disparition de William Vetter ne peut être passée sous silence, tant le rôle de cet architecte a été grand.

Né en 1903, fils d'un érudit bernois, il passe une partie de son enfance dans l'ancien couvent de Stein am Rhein. Il gardera toujours un port d'attache à Schaffhouse. Mais un seul horizon ne lui suffira jamais. A peine son diplôme du Poly de Zurich en poche, il part pour Paris chez Auguste Perret, qui sera désormais son maître et son credo. Des circonstances favorables font de lui le maître d'œuvre de l'Hôpital Louis-Pasteur, à Colmar, une de ces réalisations exemplaires où le classicisme de Perret donne ses lettres de noblesse au béton armé. Sans abandonner son domicile de Paris, rue Raynouard, un immeuble des frères Perret, il se construit une villa à Ammerschwihr, d'où la guerre le chasse vers Schaffhouse, mais aussi vers Genève, ville de naissance de sa femme.

En 1943, l'Etat de Vaud recourt à lui, à la réputation qu'il s'est acquise de spécialiste des hôpitaux, pour la construction du groupe opératoire de l'Hôpital cantonal, le service du professeur Pierre Decker. Cette œuvre se conduit en association avec l'auteur de ces lignes. Le monde lausannois, dont Vetter découvre le charme et les artistes, lui plaît assez pour qu'il s'y installe à sa manière, un pied à Schaffhouse, l'autre à Genève, sans oublier Paris, ni même Berne, où il fait des projets pour l'Inselspital. C'est dans ce contexte qu'il imagine pour Lausanne, en 1951, le premier projet de couverture de la vallée du Flon dont on n'a pas fini de parler. Ce projet, Amphion, avait, dans tous les cas, le mérite de la clarté.

Le souci de bien construire, dont il a appris la rigueur chez Perret, le conduit vers la préfabrication, non celle des façades, mais celle des structures. La cité d'habita-

tion de Bocksriet, à Schaffhouse, en panneaux de bois porteurs, reste une œuvre de pionnier. A Lausanne, les premières préfabriques de béton, signées Vetter et Vouga, en seront la continuation.

Mais, bientôt, l'Organisation mondiale de la santé jette les yeux sur Vetter, qui, parlant et écrivant couramment trois, si ce n'est quatre langues, va sillonner le monde jusqu'en Océanie, dispensant ses conseils pour la construction d'établissements hospitaliers de tous ordres, répondant chaque fois aux besoins et aux moyens particuliers des régions. Sa vision des objectifs à atteindre et sa juste appréciation des ressources et des contingences locales seront ses qualités exceptionnelles. C'est d'ailleurs ce qui lui vaudra d'être appelé une nouvelle fois par l'Etat de Vaud pour élaborer, avec le Service de la santé publique, le plan hospitalier cantonal, premier de son genre, œuvre maîtresse dont l'application ne tarda pas et dont les premières

réalisations, CHUV, Morges, Payerne, Château-d'Œx, attestent la justesse de vues.

Mais Vetter eut le tort de ne pas se limiter à cette phase de prévisions, à cette activité de conseiller et de revendiquer sa place dans l'exécution des travaux. Là, ses soucis constants de perfectionnement, sa volonté d'appliquer partout les derniers progrès de la médecine provoquaient l'agacement de ses associés et entraînaient des climats de tension allant parfois jusqu'à la rupture. S'il passa ses dernières années replié à Crans-près-Céligny, c'est peut-être à cause de cette intransigeance.

Pour beaucoup, Vetter restera l'homme qui payait toujours de sa personne, celui que son amitié pour les artistes mobilisa toute sa vie. Il est peu de peintres, de sculpteurs de ce pays pour qui Vetter n'eut une œuvre à acheter, un encouragement à donner, une commande à passer. De qui peut-on en dire autant ?

Jean-Pierre Vouga

Produits nouveaux

Une nouvelle génération de machines à dessiner

Ozalid SA Zurich, agent général pour la Suisse des produits Nestler bien connus, présente une autre extension intéressante de la gamme Nestler de machines à dessiner industrielles et professionnelles (photo).

Une machine à dessiner a été développée sous la désignation *Florett SNC* qui supporte le dessin adapté à la commande numérique et qui offre en outre nombre de caractéristiques facilitant le travail quotidien à la planche à dessin, telles que

- affichage numérique des coordonnées X et Y;
- fonction de chaîne avec affichage des sommes partielles et globales;
- 11 échelles de dessin différentes sélectionnables;
- précision d'affichage sélectionnable 0,1/0,2/0,5/1,0 mm;
- travail simultané avec quatre systèmes de coordonnées différents.

Florett SNC est offert à un rapport prestations/prix extrêmement intéressant et peut être

étendu de façon modulaire par simple échange de matériels jusqu'à une machine à dessiner/numériseur combiné.

Agent général pour la Suisse :
Ozalid SA
Herostrasse 7
8048 Zurich
Tél. 01/62 71 71

Les informations orales rendues visibles à l'écran

Téléphone avec messagerie vocale

Philips a présenté un système Intercom avec fonction de renseignement. Réalisé en technique bifilaire pour des applications de 10 à 60 postes d'appel, le M 100 S-64 décharge le téléphone du trafic interne et établit un système de communication et d'information.

Avec ce système géré par microprocesseur, les appels ne restent plus sans réponse. Un logiciel met une série de nouvelles fonctions à disposition: rappel automatique, retransmission d'appel, interruption d'appel en cas de nécessité, appel de groupe et appel d'urgence, pour n'en citer que les



plus importantes. Certaines de ces fonctions peuvent se combiner avec la parole synthétique, générée par un processeur vocal qui peut être programmé par dialogue de n'importe quel poste d'appel. Ainsi peuvent être transmis des messages concernant l'absence et l'heure de retour de l'abonné, l'invitation à rappeler, et autres (photo ci-dessus).

L'équipement accepte les appels lorsque les postes d'appel ne sont pas occupés. La fonction « messagerie vocale » permet aux abonnés de déposer des messages les uns pour les autres. Les informations orales peuvent être lues à l'écran d'un terminal central. Les écrans de visualisation, par exemple à la réception et au central, permettent d'afficher toutes les informations concernant l'absence de collaborateurs, évitant ainsi de longues recherches. En raison de la technique bifilaire employée, le M 100 S-64 peut remplacer sans pose de nouvelles lignes d'anciennes installations Intercom câblées en étoile, moins performantes.

Philips SA
Case postale
8027 Zurich
Tél. 01/488 22 11.

Nouveau thermomètre digital pour le chauffage, l'aération et la réfrigération

Kane-May Limited annonce le lancement d'une adjonction à sa gamme de thermomètres digitaux électroniques portatifs, le KM 3003 (photo ci-dessous).

Le KM 3003 a été mis au point en réponse à la demande exprimée par l'industrie pour un thermomètre de faible coût à large plage

mesurant avec une précision d'un dixième de degré.

Le KM 3003 répond à cette demande, mesurant de -30°C à $+800^{\circ}\text{C}$, affichant avec une précision de $0,1^{\circ}\text{C}$ jusqu'à $199,9^{\circ}\text{C}$. Le KM 3003 est également compatible avec la série Kane-May de plus de 40 sondes de température standards, ce qui le rend approprié à la mesure des températures des surfaces, de l'air des liquides et des semi-solides.

Comme tous les thermomètres digitaux Kane-May, il incorpore un avertissement visuel automatique d'insuffisance de charge de batterie et de sondes endommagées. L'appareil pèse 200 grammes et a une durée de batterie de 50 heures avec des batteries standard PP3.

Kane-May Limited, Swallowfield Welwyn Garden City, Hertfordshire AL71JP England.

Vie de la SIA

6^{es} journées d'études sur les géotextiles

EPFL-Ecublens, jeudi 12 mars et 1^{er} avril 1987

En collaboration avec l'Association suisse des professionnels des géotextiles, l'Union des professionnels suisses de la route et la Société suisse de mécanique des sols et des roches, le Groupe spécialisé SIA pour les travaux souterrains organise cette journée consacrée à la présentation du manuel des géotextiles, en particulier de la deuxième partie. L'occasion sera donnée aux participants de se familiariser plus avant avec l'utilisation d'un matériau en plein développement. La journée débutera à 8 h 45 à l'auditoire CE 4, à l'EPFL-Ecublens.

Inscriptions (jusqu'au 6 mars 1987): AVG/ASPG, secrétariat, c/o LFEM/EMPA, case postale 977, 9001 Saint-Gall; tél. 071/209141.

Corrosion des métaux dans la construction

EPFL-Ecublens, mercredi 1^{er} avril 1987

Le Groupe spécialisé de la construction industrialisée organise

